

**\* Mot de bienvenue aux participants**

**\* Contexte général du projet « Maison de l'Emploi et Développement Durable »**

Le projet qui nous réunit se situe pleinement dans la mise en œuvre des conclusions de Grenelle de l'Environnement.

En effet, après le lancement de cette démarche, largement médiatisée, des actions opérationnelles sont déployées sur les territoires.

Parmi les conclusions du Grenelle I, les participants ont estimé que la politique de lutte contre l'effet de serre engagée par la France produira des effets quantitatifs et qualitatifs sur l'emploi dans différentes filières.

**Or, les enjeux économiques et environnementaux sont indissociables des enjeux sociaux.**

La modification des comportements de nos concitoyens passe inévitablement par une évolution des méthodes de travail dans les filières qui seront les plus impactées par l'objectif de lutte contre l'effet de serre.

**Les enjeux auxquels nous devons répondre tous ensemble, entraîneront l'apparition de métiers nouveaux mais, surtout, transformeront profondément un certain nombre de métiers existant.**

C'est dans ce cadre que le ministre de l'écologie, de l'énergie et du développement durable a lancé, début 2010, un plan de mobilisation des filières et des territoires pour le développement des métiers de la croissance verte.

Ce plan a été présenté le 28 janvier 2010, il est la résultante des travaux engagés autour de 11 filières, correspondant à 11 secteurs identifiés comme particulièrement propices au développement des métiers de la croissance verte.

Parmi ces filières, figurent le bâtiment/énergie renouvelable d'une part et l'agriculture et les forêts d'autre part.

Le Ministère s'est appuyé sur des travaux réalisés par des comités de filière au niveau national.

Il a souhaité démultiplier l'impact local d'une étude nationale « Marchés et Emplois » réalisée par l'ADEME.

Il a également demandé de conduire, sur 30 territoires expérimentaux dont le nôtre, un diagnostic sur les opportunités et les freins en relation avec la mise en œuvre du Grenelle.

Il s'agit, notamment, pour nous, d'affiner au niveau local, les compétences et les qualifications qui seront requises pour occuper les emplois induits par les mesures prises dans le cadre du Grenelle.

Notre mission consistera à élaborer et conduire des plans d'actions territoriaux afin de faciliter sur les territoires qui auront signé un plan climat (c'est le cas du Pays de la Vallée de la Sarthe qui s'est engagé dans une telle démarche) la réalisation des objectifs du Grenelle.

Cette opération va être menée avec l'appui de l'ADEME, représentée ici par sa déléguée régionale Joëlle KERGREIS.....,

qui pilote, aux côtés d'AVE, le réseau national des MDE, cette expérimentation. (AVE représentée par sa déléguée générale Marie Pierre ESTABLIE D'ARGENCÉ

En effet, le ministère a souhaité s'appuyer sur un outil territorial reconnu, pour mener ces expérimentations locales : les Maisons de l'Emploi

La MDE Sarthe Sud a ainsi été retenue dans le cadre d'un appel à projets national, pour les filières bâtiment/énergie renouvelable d'une part et forêt d'autre part.

### **\*La Maison de l'Emploi**

Vous l'avez compris, les Maisons de l'Emploi se trouvent au cœur de cette démarche.

Ainsi elles répondent totalement à l'une des missions qui leur ont été confiées par l'Etat, à travers un nouveau cahier des charges couvrant la période 2010/2014.

Dans son axe 2, ce cahier des charges précise que les Maisons de l'Emploi mènent des actions de coordination et d'information spécialisées à destination des acteurs locaux, institutionnels et économiques afin de leur permettre de mieux anticiper les mutations économiques de leur territoire.

C'est exactement ce qui nous réunit aujourd'hui.

Comme nous le savez le Maison de l'Emploi Sarthe Sud a été créée fin 2006 par le Conseil Général et couvre les Pays de la Vallée du Loir et la Vallée de la Sarthe.

Avec les deux autres Maisons de l'Emploi Sarthoises, elles couvrent, à elles trois l'ensemble du département.

**Nées avec le plan de cohésion sociale, elles sont devenues un outil territorial de proximité.**

**Pour ce qui concerne la Maison de l'Emploi Sarthe Sud, nous avons ainsi maillé une grande partie du territoire avec deux sites permanents à Sablé sur Sarthe et à la Flèche et sept points relais portés par les communautés de communes.**

En parallèle de nos missions d'animation du territoire (je rappelle que nous avons organisé avec la communauté de communes du pays Flèchois le 09 mars dernier le premier Forum des écos métiers qui a réuni plus de 700 collégiens, lycéens et demandeurs d'emploi) nous sommes un lieu d'accueil, d'information et d'orientation de premier niveau pour tous nos concitoyens qui ont besoin d'information relatives à l'emploi ou la formation.

**Nous avons reçu pour la seule année 2009, 5560 visites et depuis l'ouverture de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud, il y a 3 ans et demi, plus de 11 600.**

Avant la création du RSA dont le suivi a été confié à notre partenaire Pôle Emploi, le Conseil Général avait mis à disposition de la Maison de l'Emploi deux conseillères qui ont assuré près de 3600 rendez vous de bénéficiaires du RMI et ont contribué à la signature de 350 contrats de travail. Elles poursuivent maintenant d'autres missions.

**Répondre aux préoccupations immédiates de tout public et préparer l'avenir de notre territoire, telles sont donc les deux directions vers lesquelles, nous poursuivrons notre travail dans les années à venir avec l'ensemble des partenaires que vous êtes et qui sont l'essence même du dispositif des Maisons de l'Emploi.**

Louis-Jean de Nicolaÿ  
Vice Président du Conseil Général  
Président de la Maison de l'Emploi Sarthe Sud